S'identifier sur le site de la CNCE et des compagnies territoriales qu'elle héberge

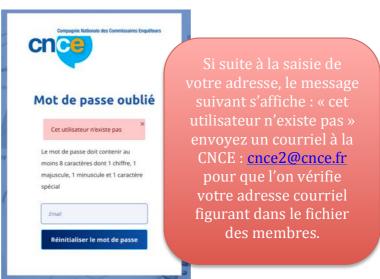
Procédure pour créer / réinitialiser son mot de passe

Préalables:

- Vous devez être à jour de vos cotisations et avoir fourni à votre Compagnie territoriale une adresse courriel valide.
- Cette adresse courriel doit avoir été enregistrée dans le fichier des membres par le secrétariat de la CNCE.







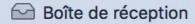






Consultez votre messagerie

Boîtes aux lettres













dans les deux champs... cela évitera

toute erreur de saisie.





Une fois identifié, vous avez accès à l'espace membre du site de la CNCE, mais également aux espaces membres de tous les sites territoriaux hébergés par la Compagnie Nationale.

